L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 75, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 29 AOUT.

FEUILLETON.

LE MARIAGE DE GERARD.

PAR ANDRÉ THEURIET.

X—Suite

Les commérages allaient leur train, se glissant de maison en maison et faisant la bonne de neige dans le trajet. Ils ne s'arrêtaient qu'au seuil du logis des Laheyrard et à la porte de M. de Seigneulles. Entrer pénétrer là dans cette dernière demeure avec Manette, qui les rapportait de chez les fournisseurs; mais la vieille servante connaissait trop bien le chevalier pour ne pas tenir sa langue; quant au tabellion Baptiste, il ne soufflait mot comme de coutume. En dépit de cette réserve, M. de Seigneulles était inquiet; on eût dit que, comme un vieux *sollaire* à la randonnée, il flairait quelque chose dans le vent. La veille, au moment où il était entré dans le salon de Mme de Travanette, la conversation commencée avait brusquement cessé; les habitués avaient pris des mines discrètes et embarrassées; la vieille dame elle même avait paru gênée et ne s'était pas informée de la santé de Gérard. Un visiteur survenant ayant tout à coup parlé de la fuite de Mlle Laheyrard, un silence général avait suivi cette phrase intempestive, tandis que des regards lancés obliquement au nouveau-venu avaient eu l'air de lui signaler la présence du chevalier. M. de Seigneulles était resté fort rêveur à la maison, et n'avait desserré les lèvres que pour boire et manger; puis il était remonté dans sa chambre en sifflotant l'air de la "Belle Bourbonnaise, ce qui, d'après Manette, était toujours signe d'orage.

Le lendemain, jour de barbe, M. de Seigneulles était déjà installé dans sa cuisine, quand Magdelinat fit son apparition d'un air plus obséquieux et avec une échine plus flexible encore que d'habitude. Le barbier commençait naturellement toutes les rumeurs qui circulaient dans la ville en tout; mais depuis l'affaire du bal des Saules il était payé pour se montrer circonspect, et malgré son humeur bavarde il resta muet pendant toute la durée de la opération. Ce fut M. de Seigneulles qui le premier rompit le silence.—Eh bien! dit-il, Magdelinat, quoi de nouveau?

—Rien, monsieur le chevalier, absolument rien.

—Hum!.... Vous n'êtes guère au courant pour un homme de votre métier.... Lorsque vous notre vaisselle.—Mademoiselle Laheyrard, qu'aviez-vous à dire de plus?

—Pardon, répondit le Barbier, je savais toutes les rumeurs qui circulaient dans la ville et je n'ai rien omis de vous en rapporter.

—Il n'y a pas de commérages, c'est un fait, poursuivit innocemment M. de Seigneulles.

Magdelinat le regarda d'un air ébahi. Trompé par la mine impassible de son client, il s'imagina que le chevalier connaissait l'aventure et s'en souciait médiocrement. Il reprit donc son air le plus doucereux:—Oui, le fait n'est pas doulx.... malheureusement; mais vous savez ou exagère toujours, et il ne faut pas croire que le demi-quart de ce qu'on raconte.

M. de Seigneulles fit un sonbreaut,—Et quotidiaire peut-on raconter l'écrivait-il en dardant ses yeux gris sur Magdelinat, qui recula effrayé:—Le malheureux coiffeur comprit qu'il avait commis une bévue; et tenta de raccommoder les choses.—Des averies, dit-il en affectant un air dégagé, le monde est si méchant! Pour ma part, je gagerais qu'il n'y a là dedans qu'une étourderie, et que M. Gérard n'est pas coupable....

—Gérard!.... mulle du pape! que fait encore mon fils dans cette ridicule affair?

Le chevalier s'était levé furieux, et d'un geste de colère avait bousié Magdelinat dans un coin de la cuisine. Le coiffeur, plus pâle que sa serviette, essayait de se dégager et jetait vers la porte des regards désespérés.—Ai-je nommé M. Gérard? murmura-t-il, me laisserez vous à jurer. Il paraît que, sait-on jamais quel est le père de l'enfant?

—De l'enfant!.... M. de Seigneulles prit l'infortuné Magdelinat par sa cravate, et le collant contre la muraille, il cria-t-il d'une voix étranglée par le saisissement, mauvaise bête, tu en sais plus que tu n'en veux dire! Dépêche-toi, ou parbet, sinon je t'arrache ta chenne de barbe, et je la cloue entre deux chouettes à la porte de ma faulerie!....

—Quelle voix vous que je dise! balbutia Magdelinat à demi suffoqué, je ne sais que ce qu'on raconte dans toute la ville; on prétend que la fille de Pinspecteur était enceinte lorsqu'elle est partie, et il y a de méchantes gens qui ajoutent, qui supposent....

—Que c'est mon fils qui l'a mise à mal....

—On a l'air de le dire, mais je n'en crois rien.

—Eh! voyez-le on non, s'écria le chevalier en faisant pirouetter Magdelinat, vous imaginez vous que je me soucie de votre opinion?.... Décampez, monsieur.... Mardelinat, et ne remettez plus les pieds chez moi.

Le coiffeur s'enfuit sans demander son reste; quant au chevalier, il demeura debout seul, comme une statue de pierre. Il était atterré. Manette le regardait en tremblant de tous ses membres, et dans la cuisine on aurait entendu trotter une souris. Tout à coup M. de Seigneulles se débarrassa de sa robe de chambre, et la lançant au nez de Manette:—Ma redingote! dit-il d'une voix sourde.

Quand il fut habillé, il courut chez l'abbé Vouland, et lui fit subir un interrogatoire très c. Le curé savait qu'illégitime s'était réfugié à Paris dans une pension de la rue de Vaugirard, il connaissait toutes les calomnies débitées sur le compte de la jeune fille, et, bien qu'il ne la crût pas coupable, il se trouvait obligé de convenir en soupirant que la nature humaine était avant contre elle toutes les apparences. Cette conclusion était loin de rasseurer le chevalier; il resta enfermé pendant une heure avec l'abbé, et il sortait à peine du presbytère lorsque Gérard, tout pâlichon, apparut au détour de la route qui sèlonchonne le plateau. Le jeune homme avait les traits tirés, les yeux cernés et la mine inquiète. Pendant quatre mortels jours, il avait attendu à la Grange-Allard la lettre promise par Hélène. Il ne bougeait plus, ne tenant pas en place, et faisant chaque jour des courses désespérées jusqu'à la lisière de la forêt. A chaque instant, il était sur le point d'enfreindre la défense de la jeune fille et d'accourir à Jivrigny; mais la crainte d'accroître par sa présence le mal déjà causé le retenait cloué à l'orée des bois, mais le renvoyait découragé à la Grange-Allard. Enfin l'invitation du cinquième jour, n'y tenant plus il avait quitté la ferme, il arrivait dévoré et haletant à Jivrigny. Il traversa rapidement le pâquis, s'engagea dans la rue du Tribet, et s'arrêta devant sa porte au moment où M. de Seigneulles rentrait du presbytère.

A la vue du coupable, les yeux du chevalier lancèrent des éclairs furibonds, et il fut sur le point d'éclater sur colère en pleine rue; néanmoins la bouillant gentilhomme eut la force de se contenir, et, montrant la porte du vestibule à Gérard, qui se serait devancé lui la tête découverte:—Montez dans ma chambre, dit-il, j'ai à vous parler.

Le tonitoni cet ordre était formulé ne laissait aucun doute sur la situation d'esprit de M. de Seigneulles. Gérard lisait dans les lueurs orageuses de ses yeux gris et les lignes rigides de ses lèvres pâlies des signes précurseurs d'une grande colère.—Allons, pen-s-t il tout en gravissant les marches, il connaît l'aventure du Fond d'Enfer; tant mieux, je n'aurais pas l'embarras de la lui conter moi-même, et le terrain sera tout préparé.—Ils arrivèrent sur le palier du premier étage, dont la fenêtre dominait sur la cour et les jardins. Gérard lança un coup d'œil furtif de côté, cherchant à apercevoir derrière les arbres la figure d'Hélène, qui lui aurait redonné du courage; mais M. de Seigneulles ne lui en laissa pas le temps. D'un geste impérieux, il poussa son fils dans sa chambre.

—Monsieur, dit le vieux gentilhomme en refermant violemment la porte, regardez-moi en face et répondez-moi franchement une fois dans votre vie.... Connaissez vous l'histoire qui court en ville?

—Oui, mon père, répliqua Gérard, persuadé que le chevalier faisait allusion aux rendez-vous du Fond d'Enfer.

—Ainsi c'est la vérité.... et vous l'avouez! s'écria douloureusement M. de Seigneulles.

—Je l'avoue.

Le chevalier resta un moment silencieux: l'aplomb de son fils le confondait.—Quelle honte! pensait il, et il ose en convenir; à quelle époque vivons-nous, juste ciel!—Vous devriez vous cacher cent pieds sous terre, s'écria-t-il, après avoir commis une pareille scélératesse.

—Le mot est un peu fort! murmura Gérard, à qui l'exagération paternelle arracha un sourire.

—Sangrebleu! fit M. de Seigneulles indigné, avez-vous encore le front de rire? J'ai dit scélératesse, et je maintiens le mot; il n'est pas trop fort pour qualifier la chose.

—La chose n'a rien que de naturel. Vous avez 416 jeune, mon père, et vous auriez agi tout comme moi.

—Jamais! répliqua l'austère chevalier à bassourdi; ah çà, êtes-vous un homme d'honneur, monsieur?

—Je le crois.

—Je commence à en douter, mol.... Enfin, au point où en sont les choses, que comptez-vous faire?

—Je venais vous le demander, répondit Gérard d'un air de déférence.

—Me le demander! exclama M. de Seigneulles tout à fait hors de lui; vous n'avez donc pas de sang dans les veines? C'était avant de commettre la faute qu'il fallait prendre mon avis. Vous disiez que j'ai été jeune comme vous.... Croyez-vous donc que, si pareil malheur m'était arrivé, j'aurais dû quêter des conseils sur le façon de me conduire? Nous avions une autre manière de comprendre nos devoirs, nous autres! Ce que j'aurais fait jeune, sieur? J'aurais selé un cheval et je serais allé à la recherche de cette jeune fille, et vous vous laissée partir après l'avoir indignement compromise.

—Hélène est partie! balbetia Gérard.

—Ne faites donc pas l'ignorant! continua le chevalier en piétinant à travers la chambre; vous avez selé votre cheval dans la situation où vous l'aviez mise!.. Eh bien! où allez-vous l'écria-t-il en voyant Gérard s'élancer vers la porte.

—Faire ce que vous me reprochez de n'avoir pas fait plus tôt, répondit le jeune homme, qui dardait derrière lui une tête pâle; je vais la retrouver.

—Restez! dit impérieusement M. de Seigneulles en lui saisissant le bras.

—Mon père, laissez-moi sortir.

—Je vous le défends! Vous avez assez commis de sottises, c'est à moi d'agir comme le l'entendrai.

Gérard, irrité par cette résistance, faillait de violens efforts pour gagner la porte. Le chevalier était devenu furieux; le jeune homme se cabrait comme un cheval sauvage sous l'éperon, et entre eux commença une lutte silencieuse qui menaçait de devenir tragique. Le père et le fils ne se connaissaient plus, il n'y avait en présence que deux hommes que la colère aveuglait. Heureusement l'ancien garde du corps avait encore la poigne solide; il retrouva ses vigueur d'autrefois et finit par cloner sur un fauteuil Gérard, qui perdait ses forces peu à peu. Alors, se dégageant brusquement avec une vivacité étonnante à son âge, le chevalier fit un bond vers la porte et sortit après avoir enfermé son fils à double tour.

Le jeune homme, épuisé et consterné, restait affaissé dans son fauteuil. Les reproches et les anathèmes de M. de Seigneulles bourdonnaient encore à ses oreilles. Tout ce qui venait de se passer depuis un quart-d'heure lui faisait l'effet d'un mauchomar. Il entendit vaguement dans la cour les plaisanteries de Bruno, que Baptiste tenait par la bride, les éclats de la voix de son père et les réponses de Manette effarée.—Qu'on m'apporte ma valise! criait le chevalier.

—La valise, reprenait la servante; sainte Vierge! il y a dix ans qu'on ne s'en est servi, êtes-vous dans votre bon sens, monsieur de Seigneulles?

(A continuer.)

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

— DU —

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les risques non terminés de 1872..... $133,028

Primes sur les Risques de feu.....	$130,460 15
Primes sur les Risques de rivières.....	23,511 49
Primes sur les Risques de mer.....	38,721 19
Moins les primes rendues.....	3,727 68
Moins les primes sur risques non terminés en 1873.....	20,007 00— 24,414 8
Primes nettes pour l'année 1873.....	$168,606 14
Déduit pour l'année 1872.....	38,346 52
Primes payées durant la même période—	
Sur les Risques de feu.....	$90,887 86
Sur les Risques des rivières.....	10,780 46
Sur les Risques de mer.....	35,726 42
	137,421 54
Réassurances.....	3,923 65
Taxes.....	1,800 00
Réfaction au lieu de scrip.....	19,364 04
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer.....	36,797 60
Intérêt du sur les scrips non encore payés.....	4,300
	$204,305 25
Moins escompte et intérêts.....	38,613 42— 39,872 08
Pertes non réglées.....	$164,434 66
	30,000 00
	$136,364 66

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse.....	$29,468 54
Effets à recevoir par prêts et sur gages.....	43,921 80
Effets à recevoir sur Primes.....	9,243 21
	$82,573 36
Effets à recevoir en voie de recouvrement.....	51,068 91
Propriété foncière.....	80,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans.....	208,648 00
Actions de Banques.....	44,200 00
Actions de la Compagnie Valette Dry Dock.....	4,000 00
Actions de Harbor Protection Company.....	866 16
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés.....	3,000 00
Bons I. O. des O. F. Hall Association.....	5,000 00
Actions de Compagnie d'assurance.....	3,800 00
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association.....	3,000 00
Compte suspendu de Bons et d'Actions.....	265,156 66
	$1,004,723 12

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce neuvième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO,

17 janv—1m Notaire Public.

RAPPORT SOMMAIRE

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....	$6,844,080 71
Tiré en trop.....	17,011 26
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation.....	850,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	37,336 94
Dû par des agents de rachat et de réserve.....	347,079 90
Dû par d'autres banques nationales.	43,197 78
Dû par d'autres banques et banquiers	266,783 06
Local de la Banque.....	20,000 00
Autres propriétés foncières.....	88,113 84
Meubles et installations.....	10,291 99
Dépenses courantes.....	28,441 32
Taxes payées.....	7,383 91
Primes sur Bons des Etats-Unis et or.....	71,243 73
Items, comptant.....	9,226 35
Echanges pour le Clearing House.....	390,108 82
Billets d'autres banques nationales.....	5,738 00
Petite monnaie (y compris les nickels).....	387 35
Espèces.....	185,542 00
Billets légal tendre.....	310,000 00— 704,345 00
	$9,816,173 35

PASSIF.

Capital payé.....	$450,000 00
Surplus.....	90,863 93
Escompte.....	$20,266 08
Echange.....	61,397 51
Intérêt.....	11,748 76
Profits et pertes.....	7,564 71
Circulation de banque nationale non rachetée.....	800,000 00
Dividendes non payés.....	3,788 50
Dû à des banques nationales.....	1,797,815 76
Dû à d'autres banques et banquiers	13,790 02
Dû à des agents de rachat et de réserve.....	118,782 27
Billets escomptés.....	62,600 00
	$5,816,173 35

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, calculeur de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le crois le tableau qui précède exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Calculeur.

Signé sous serment pardevant moi, ce 13 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
ALF. MOULTON,
S. H. BOYD,
CHAS. E. SLAYBACK. } Directeurs.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Oriéans,

de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....	$ 962,321
Tiré au délai des dépôts.....	1,261 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation.....	250,000 00
Autres actions, bons et hypothèques..	17,772 00
Dû par des agents de rachat et de réserve.....	28,211 20
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat.....	2,919 20
Local de la banque.....	7,022 00
Autres Propriétés foncières.....	3,721 61
Meubles et installations.....	12,023 26
Dépenses Courantes.....	4,973 37
Taxes payées.....	4,744 37
Primes.....	73,414 37
Echanges pour le Clearing House.....	57,973 46
Billets d'autres Banques Nationales.	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels.....	1,673 05
Espèces.....	15,125 77
Billets Legal Tender.....	204,000 00
	$1,884,723 15

PASSIF.

Capital payé.....	$ 200,000 00
Surplus.....	11,268 16
Escompte.....	9,022 33
Change.....	5,886 12
Intérêt.....	1,517 32
Circulation Nationale non rachetée....	225,000 00
Dividendes non payés.....	720 75
Dépôts Individuels.....	1,407,314 14
Chèques Certifiés.....	7,315 00
Dû à des Banques Nationales.....	1,052 14
Dû à des Banques et à des Banques de l'Etat.....	972 27
	$1,884,723 15

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,

Moi, Joseph Michel, Calculeur de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Calculeur.

Signé sous serment, par devant moi, ce 28 Mar 1874.

JULES MOREY, N. P.

Exact:

P. POURRIER,
R. S. KERR,
A. W. BOSWORTH } Directeurs.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest,

Les mouillant et sortant par les bâtiments ci-dessous, partiront du Havre, Pier de Graville, et de New-York, Pier 42, North River, comme suit:

WASHINGTON, [illegible]
VILLE-DE-PARIS, [illegible]
FRANCE, Lamberson, [illegible]

PRIX DU PASSAGE

POUR REMT OU LE HAVRE:

Première cabine, $80; Deuxième cabine, $60.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation portable pour [illegible] d'entrepont: $40.

Les passagers qui désirent faire venir leurs amis d'entrepont: $40.

Pour tous renseignements, s'adresser au Havre, au Bureau de la Compagnie, Quai de Pollet, 1, ou à Paris, au Bureau de la Compagnie, 6, Place de la Bourse.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ED. MALLEBRERE,
Agent, 55, Broadway, New-York.

nov—42ff Galiffe Court, Lettre H. B. C.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol servant expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (Fautres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellente commodation, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATA, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

Pour Liverpool et le Havre.

Le vapeur français de première classe "SULLY,"

Capitaine SEGOND,

Ayant presque tout son chargement engagé et allant bord, prendra encore un peu de frêt pour l'un ou l'autre port, ainsi que des passagers pour Liverpool.

Prix du passage:

Première cabine (vin compris) $100 en or
Seconde do do (vin non compris) $60 en or
Troisième do do (vin non compris) $40 currency.

S'adresser à FELIX LABUR,
3 Gallier Court, 181 rue Commune,
ou à DECAN BERRIER & CO.,
18 rue Carondelet.

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils seront levés par les remorqueurs ordinaires.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse, ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus polis. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres spécialement sur chaque d'eux et on y trouve rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamilt, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Radier.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Brass.
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, capt. ——
STATE OF FLORIDA, 2500 tonneaux, capt. ——
STATE OF INDIANA, 2500 tonneaux, capt. ——

La compagnie donne des billets payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour deux mois), et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Les billets de transit (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Havre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF MINNESOTA,

partira de son quai, poisson 38, Troisième district, de la rue du Levee, pour Liverpool, le Samedi, 30 Mai, 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne passent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports et-dessous mentionnés:

	Mdse.	Inter.	Ext.
Liverpool, Glascow, Belfast, Londonderry, London & Leith	$ [illegible]	$ [illegible]	$ [illegible]
Le Havre, Hamburg, Anvers, Rotterdam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paris, Brême, Antwerp, Christiania, Norvège, Suède, Danemark	[illegible]	[illegible]	[illegible]

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New York, par chemin de fer tout le temps de la N. O. & N. Y.

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du côté de la rue du Canal, le Mercredi après-midi, le SAMEDI, 4 sept. et prendront New York, où ils seront rejoints par le Indiana, qui part de New York, le MERCREDI, 9 septembre à midi et tous les Mercredis.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New York.

Prix de passage (y compris le billet de chemin de fer sur New York et Nouvelle-Orléans, le cabinet, [illegible]

Belfast, Glascow.....	$118	$90	$65
Liverpool, Londonderry.....	118	90	65

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Les billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—allée et retour—à $200 (billet pour deux mois) directement, via New York et vice versa—aller et retour—à $150 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de douze à neuf ans.

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 20 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

4juillet—1an

BREMEN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à Brême.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

De Brême.	Nile-Orléans.
Frankfurt.. 22 sept.	21 oct.
Strassburg.. 4 oct.	4 nov.
Rhein.. 20 "	20 "
Hannover.. 1 nov.	6 déc.
Gen. Werder 17 "	20 "
Frankfurt.. 4 déc.	1 janv.
Strassburg.. 15 "	15 "
Rhein.. 29 "	29 "

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

Les navires de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton et le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..... $140 en or.
Entrepont..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême:

Chambres..... $120 en or.
Entrepont..... 50 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..... $75 en or.
Entrepont..... 40 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER, Agents,
2 août—1an Au No 6 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hamburgeois-Américains.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hamburg et la Nouvelle-Orléans, par les steamers de la Compagnie.

Les magnifiques steamers de la Compagnie:

Germania, Capt. Wimmer,
Teutonia, Capt. Wiedemann,
Saxonia, Capt. Pahlsen,

— Partiront comme suit —

De Hamburg.	Du Havre.	De Southampton.	De la Nouvelle-Orléans.
	Germania		
Janv. 31	Fév. 1	Fév. 2	Mars 11
	Teutonia		
Mars 14	Mars 17	Mars 18	Avril 22

En partant de Hamburg, les steamers touchent au Havre à Southampton, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane et à Cherbourg, (excepté le mois du Mars), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hamburg:

Première Cabine, $80—Entrepont, $40.

De Havre, de Hamburg, de Southampton, à la Havane ou à la Nile-Orléans:

Première Cabine, $60—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage de Hamburg, de Southampton, et de Cherbourg, en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent et de la Havane.

MM. Poeltz Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Oswalds, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au Havre de la Nation pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE.,
Agents-Généraux,
Au Rez de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAK,
Agents-Généraux de Passage,
C. Roubaudy, New York.

F. BOMMERS, Agent,
Agents pour le Passage. Bureau, rue [illegible]

Pour New York directement.

Ligne des vapeurs Transatlantiques New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CONTEE,

Le steamer

HUDSON,

Capt. commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SAMEDI, 30 août, à 3 H. P. M.

Passage..... $20.

Cette ligne assure un service régulier entre New York et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rez-Commune, No 6.

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ETÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Covington et Abbeville.

Le beau steamer fin marchant et à main pressée

CAMELIA,

Capitaine Hingsten,

[illegible] ville le LUNDI et le [illegible] à 7 heures du matin, le MERCREDI, à [illegible] et le SAMEDI, à [illegible] du matin; le [illegible] le DIMANCHE, [illegible] à 7 heures du matin.

[illegible] LUNDI et le MERCREDI [illegible] jusqu'à Covington, [illegible] Lewisburg, [illegible] Abbeville.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières [illegible] Mandeville [illegible] Lewisburg et Abbeville et le [illegible] Covington et Abbeville [illegible] Mandeville [illegible] Lewisburg et Abbeville [illegible] Mandeville [illegible] Lewisburg et Abbeville [illegible] Mandeville [illegible] Lewisburg